

CONTEXTE NATIONAL

Au 1^{er} janvier 2006, la France compte 62,9 millions d'habitants répartis entre la France métropolitaine (61,0 millions d'habitants) et les départements d'outre-mer (1,9 million d'habitants). La population française représente 13,6 % de celle de l'Europe des 25 et reste au deuxième rang des pays de l'Union européenne après l'Allemagne. Entre 1999 et 2005, l'augmentation moyenne de la population française a été de 0,64 % par an. Cette progression est majoritairement due à l'excédent des naissances sur les décès. La France est après l'Irlande le pays présentant le plus fort taux d'accroissement naturel (+ 0,42 % par an). Les plus fortes croissances démographiques sont observées dans le sud et l'ouest du pays. Dans beaucoup de ces régions, l'accroissement naturel est faible et la dynamique démographique est due à de nets excédents migratoires. En Rhône-Alpes et dans l'Ouest, la dynamique est liée à l'excédent naturel comme aux mouvements migratoires. Mi-2004, 3,5 millions de personnes de nationalité étrangère vivaient en France métropolitaine, soit 5,8 % de la population. La grande majorité d'entre elles est née à l'étranger. Les personnes de nationalité étrangère nées en France sont le plus souvent des jeunes de moins de 18 ans ayant des parents étrangers nés à l'étranger.

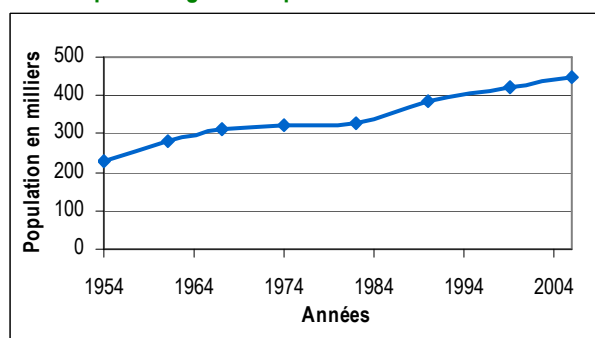
Le vieillissement progressif de la population se poursuit. En France métropolitaine, la proportion des personnes de 60 ans ou plus atteint 20,7 % au 1^{er} janvier 2004 contre 19,9 % dix ans plus tôt. A l'inverse, la proportion des moins de 20 ans dans la population continue de diminuer : elle est passée de 26,4 % en 1994 à 25,0 % en 2004. La classe d'âge des 20-59 ans a connu une très forte augmentation au cours des dernières décennies, en raison de l'arrivée à cet âge des générations nombreuses du baby-boom (nées à partir de 1946). Elles représentaient 49,5 % de la population de métropole début 1975 contre 54,3 % en 2004.

En France métropolitaine, la densité moyenne de la population est de 111 personnes par km². De forts contrastes existent entre les régions. En effet, à l'exception de l'Île-de-France (940 habitants/km²), seuls le Nord-Pas-de-Calais et l'Alsace présentent une densité globalement supérieure à 200 habitants par km². À l'inverse, hormis la Corse, ce sont les régions situées sur une bande traversant le pays du Nord-est (Champagne-Ardenne) au Sud-ouest (Midi-Pyrénées) qui présentent les plus faibles densités (moins de 60 habitants/km²). Parmi les départements d'Outre-Mer, la Guyane se distingue par une vaste superficie, près de deux fois supérieure à la plus grande région métropolitaine (Midi-Pyrénées), et une très faible densité de population (moins de 2 habitants par km²). La Martinique, la Guadeloupe et la Réunion figurent, au contraire, parmi les régions françaises les plus densément peuplées (plus de 200 habitants/km²).

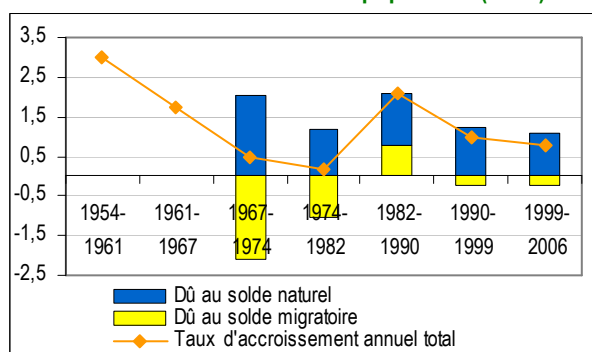
Source : FNORS

SITUATION EN GUADELOUPE : FAITS MARQUANTS

- 447 000 habitants au 1^{er} janvier 2006
- Vieillesse de la population en partie du fait de la progression de l'espérance de vie et de la baisse de la natalité
- De plus en plus de divorces et de personnes vivant seules

Population guadeloupéenne aux recensements

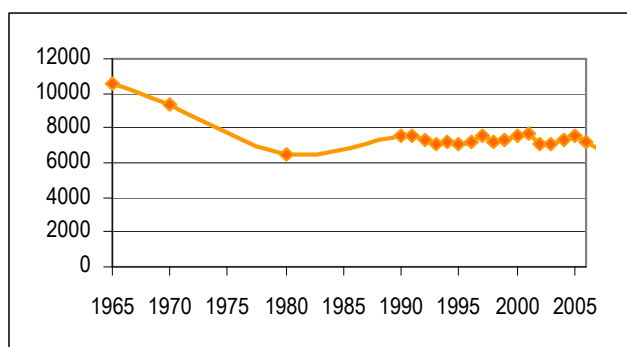
Source : INSEE – Recensements, estimations de population

Taux d'accroissement de la population (en %)Source : INSEE – Recensements et estimations de population
Les soldes migratoires et naturels sont indisponibles entre 1954 et 1967**● 447 000 habitants au 1^{er} janvier 2006**

Au 1^{er} janvier 2006, la population guadeloupéenne est estimée à 447 000 habitants. Depuis le recensement de 1954, la population s'est accrue de 95 %. Cette augmentation s'explique essentiellement par le solde naturel (différence entre les naissances sur les décès) positif. Le solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs), globalement négatif depuis 1954, freine au contraire cette évolution car la Guadeloupe a connu plus de départs que d'arrivées sur l'ensemble de la période. Entre 1954 et 1982, le taux d'accroissement de la population a chuté, passant de 3 % par an entre 1954 et 1961 à 0,2 % par an entre 1974 et 1982 du fait de la diminution importante du solde migratoire et du solde naturel. Ceci s'explique principalement par l'importance du nombre de départs vers la France métropolitaine entre 1961 et 1974 et par une forte baisse du nombre de naissances. Dans les années 80, l'augmentation de la population a été particulièrement forte (2,1 % par an) grâce au solde migratoire poussé à la hausse par les arrivées massives de France métropolitaine et de l'étranger, et au solde naturel stimulé par l'accroissement du nombre de naissances. Depuis 1990, l'accroissement de la population s'est réduit pour atteindre 0,8 % par an entre 1999 et 2006. Le solde naturel baisse à nouveau car le nombre de décès a augmenté, et le solde migratoire est à nouveau négatif, conséquence de l'excédent des départs sur les arrivées. Actuellement, la Guadeloupe est au 11^{ème} rang des régions françaises pour le taux d'accroissement de la population mais elle est en 3^{ème} position si on considère son solde naturel.

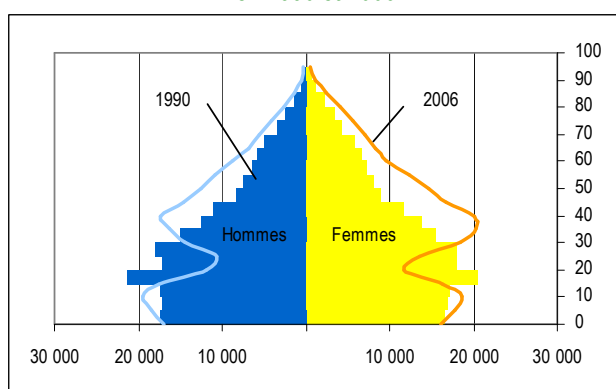
Réalisation ORSaG - Décembre 2008

Nombre de naissances domiciliées en Guadeloupe de 1965 à 2006



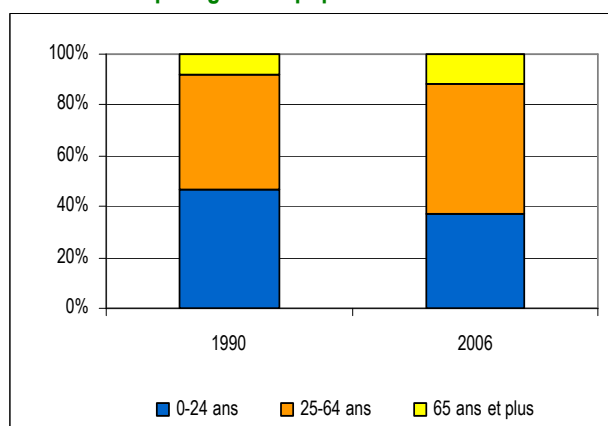
Source : INSEE – État civil

Nombre d'habitants par sexe et âge quinquennal en 1990 et 2006



Source : INSEE – Recensement 1990 et estimation de population

Structure par âge de la population en 1990 et 2006



Source : INSEE – Recensements et estimation de population

● Forte baisse de la fécondité depuis les années 60

En 2006, les Guadeloupéennes ont donné naissance à 7 193 enfants. La natalité est plus dynamique en Guadeloupe qu'en France métropolitaine : on compte 16 naissances pour 1 000 habitants dans la région contre 13 pour 1 000 dans l'hexagone. Ceci est lié à la jeunesse de la population guadeloupéenne et à la fécondité plus élevée des femmes : l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) est de 2,4 enfants par femme en Guadeloupe contre 1,9 enfant par femme en France métropolitaine.

La natalité a fortement diminué entre le milieu des années 60 et la fin des années 70 du fait d'une baisse importante de la fécondité des femmes et du départ massif de personnes en âge de procréer. Au début des années 60, l'ICF était de 5,8 enfants par femme alors qu'au début des années 80 il n'était plus que de 2,6 enfants par femme. Dans les années 80, on observe une augmentation du nombre de naissances qui est liée à la diminution des départs et à l'arrivée de jeunes adultes ainsi qu'à l'arrivée en âge de procréer de la génération nombreuse issue du « boom » démographique des années 60. Depuis les années 90, le nombre de naissances oscille entre 7 032 et 7 569. L'ICF est passé en dessous du seuil de remplacement des générations (2,1 enfants par femme) en 1992 et il est repassé au dessus de ce seuil à la fin des années 90.

● Vieillesse de la population guadeloupéenne

La population guadeloupéenne se caractérise par sa jeunesse : 37 % à moins de 25 ans contre 31 % de la population de France métropolitaine. Cependant, on observe un vieillissement de cette population qui se traduit par une augmentation de la part des personnes âgées de 65 ans ou plus et de 25 à 64 ans entre 1990 et 2006. Ceci s'explique par l'accroissement de l'effectif de personnes dans ces groupes d'âges au cours de cette période : + 66 % pour les personnes de 65 ans ou plus et + 33 % pour les personnes de 25 à 64 ans. Cette évolution est liée principalement à l'arrivée à ces âges de générations particulièrement nombreuses, à l'augmentation de l'espérance de vie aux âges élevés et à la baisse de la natalité. Le vieillissement de la population est accentué par la diminution du nombre de personnes de moins de 25 ans (- 8 % entre 1990 et 2006) principalement du fait de nombreux départs de jeunes allant poursuivre leurs études hors de la région.

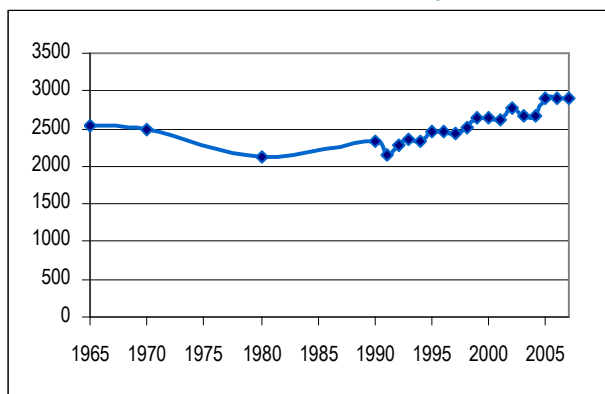
Définitions :

Les naissances domiciliées en Guadeloupe comptabilisent les naissances issues de mères domiciliées en Guadeloupe.

L'indice conjoncturel de fécondité (ICF) est la somme des taux de fécondité par âge d'une année. Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées cette année-là.

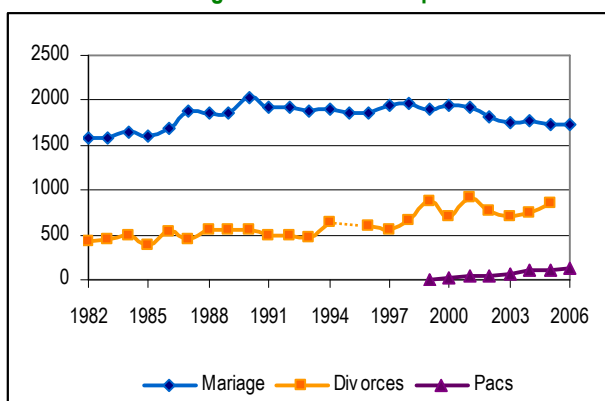
Le seuil de remplacement des générations représentent le nombre d'enfants que les femmes doivent avoir dans les pays développés pour assurer le remplacement de leur génération. Une génération assure son remplacement si le nombre de filles dans la génération des enfants est égal au nombre de femmes dans la génération des parents. A cause du rapport de masculinité à la naissance (il naît 105 garçons pour 100 filles) et de la faible mortalité infantile, le niveau de remplacement est atteint lorsque

Nombre de décès domiciliés en Guadeloupe de 1965 à 2006



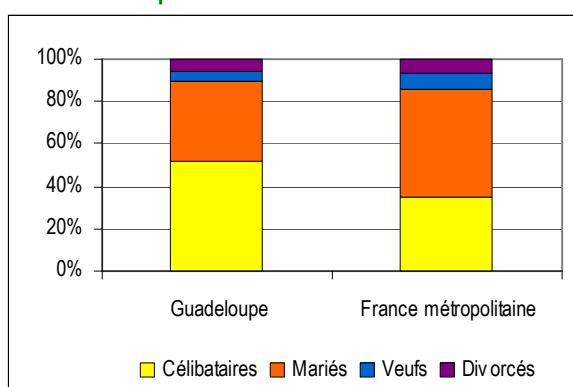
Source : INSEE – État civil

Nombre de mariages, de PACS et de divorces enregistrés en Guadeloupe



Source : INSEE – État civil et Ministère de la justice
Le nombre de divorces enregistrés en 1995 n'est pas disponible

Répartition de la population âgée de 15 ans et plus par état matrimonial en 2005



Source : INSEE – Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007

● Forte augmentation de l'espérance de vie depuis les années 50

En 2006, 2 902 Guadeloupéens sont décédés. Après avoir diminué jusqu'en 1980 grâce aux progrès sanitaires et à l'amélioration du niveau de vie, le nombre de décès a progressé. Cette évolution n'est pas la conséquence d'une dégradation des conditions de vie mais plutôt de l'augmentation du nombre de personnes ayant un risque élevé de décéder, c'est-à-dire les personnes âgées.

Les progrès sanitaires ont eu des conséquences notables sur la mortalité des enfants de moins d'un an. Ainsi, le taux de mortalité infantile est passé de 17 ‰ au début des années 80 à 10 ‰ au début des années 90 et atteint les 9 ‰ en 2006. Les progrès sanitaires ont également eu un impact important sur l'espérance de vie de la population guadeloupéenne. Celle-ci était de 55 ans pour les hommes et de 59 ans pour les femmes au début des années 50. Elle atteignait 75 ans chez les hommes et 82 ans chez les femmes en 2006. Cependant, les indicateurs restent moins bons qu'en France métropolitaine où le taux de mortalité infantile est de 3,8 ‰ et où l'espérance de vie à la naissance est de 77 ans pour les hommes et de 84 ans pour les femmes.

● Croissance du nombre de divorces

En 2006, 1 736 mariages ont été prononcés en Guadeloupe. Le taux de nuptialité dans la région était de 5,5 ‰ en 1950 et de 4 ‰ en 2006. Au début des années 50, le taux de nuptialité en Guadeloupe était inférieur de 2,4 points à celui de la France métropolitaine. Dans les années 70, cette dernière a connu une chute de ce taux. Ainsi, avec un taux de nuptialité de 4,5 ‰ en 2006, l'hexagone a presque rejoint la Guadeloupe.

Depuis sa mise en place en 1999, le nombre de Pacte Civil de Solidarité (PACS) conclu augmente chaque année. En 2006, 123 pacs ont été enregistrés.

Le nombre de divorces en Guadeloupe s'est accru fortement depuis le début des années 80. En 1982, 426 divorces ont été prononcés et 857 en 2005.

● Davantage de personnes seules

En 2005, la proportion de célibataires en Guadeloupe était estimée à 52 ‰ contre 35 ‰ en France métropolitaine. En Guadeloupe, 37 ‰ de la population était mariée contre la moitié dans l'hexagone.

La part de personnes vivant seules en Guadeloupe est inférieure à celle de la France métropolitaine entre 20 et 49 ans. Elle était respectivement de 7 ‰ et 19 ‰ entre 20 et 39 ans et de 11 ‰ et 12 ‰ entre 30 et 49 ans en 2005. Cependant, le poids des personnes vivant seules s'est accru à tous les âges depuis 1999, en particulier pour les personnes de 50 ans ou plus chez qui la proportion a progressé de plus de 3 points.

Définitions :

Les décès domiciliés en Guadeloupe comptabilisent les décès de personnes domiciliées en Guadeloupe.

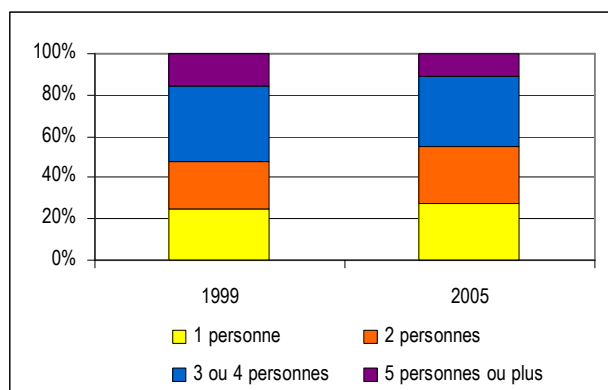
L'espérance de vie représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une personne qui serait soumise à chaque âge aux conditions de mortalité de l'année considérée.

Le taux de mortalité infantile est le nombre de décès d'enfants de moins d'un an rapporté au nombre de naissances vivantes. Il est en général calculé pour une année donnée et exprimé pour 1000 nouveau-nés vivants.

Le taux de nuptialité est le nombre de mariages de l'année rapporté à la population totale moyenne de l'année. Le résultat s'exprime pour mille personnes.

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est un contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il a été promulgué par la loi du 15 novembre 1999. Il établit des droits et des obligations entre les deux contractants, en termes de soutien matériel, de logement, de patrimoine, d'impôts et de droits sociaux.

Répartition des ménages selon le nombre de personnes en 1999 et en 2005



Source : INSEE – Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 et Recensement 1999

● Réduction de la taille des ménages

Le nombre de ménages guadeloupéens croît plus rapidement que la population : + 17 % pour les ménages entre 1999 et 2005, + 5 % pour la population. Cette évolution est liée à l'importance grandissante des ménages de petite taille : en 1999, 48 % des ménages étaient composés d'une ou deux personnes contre 55 % en 2005. Aussi, le nombre moyen de personnes par ménage est passé de 2,9 en 1999 à 2,6 en 2005.

Deux phénomènes expliquent en partie la réduction de la taille des ménages. D'une part, l'augmentation du nombre de seniors qui, n'ayant plus d'enfants à charge, font souvent partie de ménages de petite taille. D'autre part, la modification des comportements de cohabitation avec de plus en plus souvent des choix de modes de vie individualisés.

En Guadeloupe, la taille moyenne des ménages est supérieure à celle de la France métropolitaine : 2,6 personnes en moyenne par ménages en Guadeloupe contre 2,3 dans l'hexagone en 2005. Les ménages de trois personnes ou plus sont plus fréquents dans la région : 45 % contre 35 % en France métropolitaine. Cependant l'écart se réduit : la différence entre le nombre moyen de personnes par ménages en Guadeloupe et en France métropolitaine était de 0,5 points en 1999 contre 0,3 points en 2005.

Définition :

Un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Pour en savoir plus :

Tableaux Économiques Régionaux – Edition 2002, 2003, 2007-2008 – Insee Antilles-Guyane

« Baisse du nombre de naissances » - AntianeÉco Guadeloupe n°70 – septembre 2008 – Insee Antilles-Guyane

« Résultats régionaux des enquêtes de recensement de 2004 à 2007 » - Juin 2008 – Insee. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.insee.fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/resultats/chiffres-cles/regions/quadeloupe.pdf>

« Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 » - Premiers résultats n°25 – Janvier 2008 – Insee Antilles-Guyane

« Bilan démographique de la Guadeloupe en 2006 » - Premiers résultats n°23 – Décembre 2007 – Insee Antilles-Guyane

« Le bilan démographique des Antilles-Guyane de 1998 à 2004 » - Cahiers Antilles-Guyane – Février 2007 – Insee Antilles-Guyane

« Du problème démographique au vieillissement » - AntianeÉco n°36 – Janvier 1998 – Insee Antilles-Guyane

« Mouvements des populations » - AntianeÉco n°14 – Juin 1991 – Insee Antilles-Guyane

« Les surprises de la natalité » - AntianeÉco n°10 – Août 1988 – Insee Antilles-Guyane

« Regard démographique » - AntianeÉco n°1 – Novembre 1986 – Insee Antilles-Guyane

« Transition démographique aux Antilles française » - Population et Sociétés n°139 – Septembre 1980 – Institut National d'Études Démographiques

Définitions : Institut National d'Études Démographiques. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.ined.fr/fr/lexique/>

Rédaction du tableau de bord : Sandrine Pitot